



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

**Relevé des délibérations du
Conseil d'Administration du 26 janvier 2009**

Le Conseil d'Administration de l'UEB, en sa séance du 26 janvier 2009,

- a approuvé le PV corrigé du CA du 6 octobre 2008,
- a reçu une communication sur l'état d'avancement du dossier « réseau régional à très haut débit » et sur les échéances à venir en vue de sa réalisation,
- a reçu une communication sur les propositions ministérielles de modalités de montage du dossier UEB C@mpus, et en particulier sur son articulation avec certaines opérations connexes inscrites au CPER 2008-2013,
- a reçu une communication sur les travaux du groupe de travail régional sur les TIC,
- a adopté la délibération 2009-01 confiant la maîtrise d'ouvrage du projet UEB C@mpus à l'UEB,
- a adopté la délibération 2009-02 confiant à l'UEB la coordination et la maîtrise d'ouvrage de projets communs relevant du domaine des services partagés et des contenus partagés sur le numérique,
- a adopté la délibération 2009-03 confiant à l'UEB la maîtrise d'ouvrage, l'impulsion et la coordination d'actions visant au développement de l'ingénierie de la formation tout au long de la vie,
- a adopté la délibération 2009-04 confiant à l'UEB la maîtrise d'ouvrage de certains projets communs relatifs à la documentation (carte des ressources, offre électronique, plate-forme FORMADOCT, dépôt électronique des thèses),
- a adopté la délibération 2009-05 autorisant la signature d'une convention d'association de l'INRIA à l'UEB.

Fait à Rennes, le 28 janvier 2009
Le Président de l'Université
européenne de Bretagne
Bertrand Fortin